

# Conditions Générales de Vente

## Audit de visibilité

Version 2.2 — en vigueur au 7 octobre 2026. Ces conditions annulent et remplacent toute version antérieure.

### L'ESSENTIEL

|           |                                                               |
|-----------|---------------------------------------------------------------|
| Prix      | <b>490 € HT, paiement unique</b>                              |
| Livraison | <b>10 jours ouvrés</b>                                        |
| Inclus    | <b>Rapport + visio 30 min</b>                                 |
| Crédit    | <b>Jusqu'à 490 € déduits d'un pack souscrit sous 30 jours</b> |

L'audit est une prestation ponctuelle, sans abonnement ni engagement. Son montant est déduit de la première mensualité du pack que vous souscrivez dans les trente jours, dans la limite de cette mensualité.

## Préambule et identification

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent la souscription au Audit de visibilité proposé par Agence Liaison, nom commercial de **B-PHOTO**, SARL au capital de 100 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 477 612 485 (SIRET 477 612 485 00011), dont le siège social est situé 475 cours de la Libération, 33400 Talence, numéro de TVA intracommunautaire FR27477612485, représentée par M. Éric Bernatets (ci-après « l'Agence »).

Le « Client » désigne l'opticien professionnel, personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité, qui souscrit au Audit de visibilité. La souscription emporte acceptation pleine et entière des présentes CGV.

## Article 1 — Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles l'Agence réalise pour le Client un audit de visibilité de son point de vente, prestation ponctuelle et indépendante de toute souscription à un pack.

## Article 2 — Description de la prestation

L'audit de visibilité comprend :

- un **rapport écrit** de douze à seize pages, remis au format PDF, comportant un score global de visibilité et un score par canal (fiche Google, site internet, avis clients, réseaux sociaux, référencement local) ;
- un **comparatif** avec trois concurrents de la zone de chalandise ;
- une **liste de dix actions prioritaires** et un plan d'action à 30, 60 et 90 jours ;
- un **entretien en visioconférence de trente (30) minutes** de restitution et de questions.

**Nature des informations.** L'audit est établi à partir d'informations publiquement accessibles à la date de sa réalisation. Les indicateurs qui ne sont pas publics sont identifiés comme tels dans le rapport et discutés lors de l'entretien de restitution. L'audit constitue un état des lieux et des recommandations : il ne comporte aucune projection chiffrée de résultats.

**Obligation de moyens.** L'Agence est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. La mise en œuvre des recommandations relève du Client, et l'Agence ne garantit aucun résultat chiffré, ni position dans les résultats de recherche, ni nombre de contacts, de clients ou de chiffre d'affaires.

### Article 3 — Prix et paiement

Le prix de l'audit de visibilité est de **490 € HT**, en paiement unique, exigible à la commande.

Les prix sont exprimés **hors taxes**. La taxe sur la valeur ajoutée s'y ajoute au taux légalement applicable, déterminé selon le lieu d'établissement du Client : **20 %** en France métropolitaine, **8,5 %** en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion ; la TVA n'est pas applicable en Guyane ni à Mayotte (article 294 du Code général des impôts). Le montant toutes taxes comprises est calculé et affiché avant la validation du paiement. À titre indicatif, pour un Client établi en France métropolitaine, le prix s'élève à **588,00 € TTC** pour la prestation.

Le paiement s'effectue via la solution de paiement sécurisée Stripe. L'audit ne donne lieu à aucun abonnement, aucune reconduction et aucun prélèvement ultérieur.

### Article 4 — Crédit de 490 € sur un pack

Le montant de l'audit est **déductible de la première mensualité** de l'un des packs de l'Agence (Visibilité, Influence ou Conquête), **dans la limite du montant HT de cette mensualité**, à la condition que la souscription intervienne dans un délai de **trente (30) jours** à compter du paiement de l'audit. Pour les Packs Influence (690 € HT) et Conquête (990 € HT), la déduction est de 490 € HT. Pour le Pack Visibilité (390 € HT), elle est de 390 € HT — la première mensualité est offerte — et l'excédent de 100 € HT n'est ni reporté ni remboursé.

La déduction s'opère au moyen du code **AUDIT490**, saisi par le Client au moment du paiement du pack. Elle s'applique une seule fois, ne se cumule avec aucune autre remise, et ne peut être ni reportée, ni cédée, ni remboursée. **Passé le délai de trente jours, le crédit est définitivement perdu**, sans que cela remette en cause la prestation d'audit déjà réalisée.

## Article 5 — Délai de réalisation

L'audit est remis dans un délai indicatif de **dix (10) jours ouvrés** à compter du paiement et de la réception des informations nécessaires à sa réalisation (nom et adresse exacts du point de vente, adresse du site internet le cas échéant). L'entretien de restitution est fixé d'un commun accord dans les quinze (15) jours suivant la remise du rapport.

## Article 6 — Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-3 du Code de la consommation, le Client qui emploie cinq salariés ou moins et qui a conclu le contrat hors établissement dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalité.

Pour exercer ce droit, le Client notifie sa décision par une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à [contact@agenceliason.com](mailto:contact@agenceliason.com) ou par courrier au siège social de l'Agence. Un formulaire type de rétractation est adressé sur simple demande.

### Exécution pendant le délai de rétractation

Le Client peut demander expressément que l'exécution des prestations commence avant l'expiration du délai de rétractation. S'il se rétracte ensuite, il reste redevable d'un montant proportionnel aux prestations effectivement fournies jusqu'à la notification de sa décision.

L'Agence rembourse les sommes versées, déduction faite le cas échéant du montant dû au titre de l'alinéa précédent, au plus tard quatorze (14) jours après avoir été informée de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la souscription.

**Cas particulier de l'audit.** Si le Client demande expressément que l'audit soit réalisé avant l'expiration du délai de quatorze jours et que la prestation est **pleinement exécutée** — rapport remis et entretien de restitution tenu — avant la fin de ce délai, il perd son droit de rétractation, conformément à l'article L. 221-28 1° du Code de la consommation. L'Agence recueille cette demande expresse et cette renonciation par écrit avant de commencer.

## **Article 7 — Obligations du Client**

Le Client s'engage à fournir les informations nécessaires à la réalisation de l'audit, à désigner un interlocuteur unique, et à se rendre disponible pour l'entretien de restitution. À défaut de réponse du Client dans un délai de deux (2) mois à compter de la remise du rapport, l'entretien de restitution est réputé abandonné et la prestation intégralement exécutée.

## **Article 8 — Propriété intellectuelle et confidentialité**

Le rapport d'audit est établi pour l'usage propre du Client. Il lui est concédé un droit d'usage interne, non exclusif et non cessible. Le Client s'interdit de le diffuser publiquement, de le commercialiser ou de le communiquer à un concurrent de l'Agence. La méthodologie, les grilles d'analyse et les gabarits demeurent la propriété exclusive de l'Agence.

L'Agence s'engage à préserver la confidentialité des informations non publiques que le Client lui communique. Elle peut mentionner la réalisation d'un audit à titre de référence, sans en divulguer le contenu, sauf opposition écrite du Client.

## **Article 9 — Données personnelles**

L'audit repose sur des informations publiquement accessibles. Les données de contact du Client sont traitées par l'Agence en qualité de responsable de traitement, pour les seules finalités de la réalisation de la prestation, de sa facturation et du suivi commercial qui en découle. Le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition prévus par le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), qu'il peut exercer à l'adresse [contact@agenceliason.com](mailto:contact@agenceliason.com).

Dans le cadre du suivi de l'audit, le Client peut recevoir un unique message de rappel relatif à l'expiration de son crédit de 490 €. Il peut s'y opposer à tout moment.

## **Article 10 — Responsabilité**

La responsabilité de l'Agence est limitée aux dommages directs et prévisibles et ne saurait excéder le montant effectivement versé au titre de l'audit. L'Agence ne répond pas des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de clientèle, d'image), ni des conséquences de la mise en œuvre ou de l'absence de mise en œuvre des recommandations par le Client, ni des modifications des plateformes tierces (Google, réseaux sociaux) postérieures à la remise du rapport.

## **Article 11 — Acceptation des CGV**

La commande de l'audit, matérialisée par la validation du paiement via le lien sécurisé, vaut acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV. En validant votre paiement, vous confirmez avoir lu et accepté l'intégralité des présentes conditions.

## Article 12 — Confidentialité, force majeure et dispositions diverses

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité des informations échangées. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement dû à un cas de force majeure. Le fait pour l'Agence de ne pas se prévaloir d'une clause ne vaut pas renonciation à celle-ci. Si une clause était jugée nulle, les autres demeureraient applicables.

## Article 13 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable. À défaut d'accord, compétence est attribuée au tribunal de commerce de Bordeaux.

---

**Agence Liaison** — nom commercial de B-PHOTO, SARL au capital de 100 000 €

475 cours de la Libération, 33400 Talence — RCS Bordeaux 477 612 485 — TVA FR27477612485

[contact@agenceliason.com](mailto:contact@agenceliason.com) — [agenceliason.com](https://agenceliason.com)

Conditions Générales de Vente · Audit de visibilité · Version 2.2 du 7 octobre 2026